

ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/5

9 décembre 1996

(96-5176)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

ETATS-UNIS

Déclaration de S.E. Mme Charlene Barshefsky
Représentante des Etats-Unis pour les questions commerciales
internationales par intérim

Au nom de la délégation des Etats-Unis je tiens à exprimer notre gratitude au Premier Ministre de Singapour M. Goh, au Ministre du commerce M. Yeo, ainsi qu'au gouvernement de notre pays hôte,
au

des technologies de l'information nous permettrait de faire baisser les coûts pour les consommateurs, de rendre nos entreprises plus compétitives et d'offrir à nos économies dans leur totalité la possibilité de bénéficier des avantages dont s'accompagne l'accès à de plus amples informations.

Il se peut que le principal avantage qui en découlera pour nos économies se situe

Si nous aboutissons dans les négociations sur l'accord sur les technologies de l'information et sur les télécommunications de base et dans les négociations sur les services financiers qui sont imminentes, nous aurons fait un grand pas vers l'édification du type d'économie mondiale qui profitera à tous les citoyens de nos pays.

Il est évident que ce que nous envisageons pour l'OMC ne se limite pas à ces trois domaines de négociation. Pour que l'Organisation conserve son utilité et réponde aux nouvelles réalités commerciales, nous devons penser à l'avenir et susciter davantage de possibilités d'accès aux marchés et, si nécessaire, instaurer de nouvelles règles.

Les travaux doivent se poursuivre dans de nombreux domaines. Ceux qui ont déjà bénéficié du système de commerce mondial doivent concevoir de nouveaux moyens afin de permettre à ceux qui sont moins avantagés d'en récolter les fruits. Les efforts de réformes requis au titre de l'Accord sur l'agriculture doivent continuer. L'OMC ne doit pas se borner à encourager de nouvelles réductions des droits de douane et des subventions; elle doit mettre au point des disciplines permettant de lutter contre les subventions déguisées et les formes de protection non traditionnelles, comme les activités dépourvues de transparence et suivies d'effets restrictifs sur les échanges qui sont celles des entreprises commerciales d'Etat. L'Accord sur les ADPIC doit être mis en oeuvre intégralement dans les meilleurs délais et les obligations existantes doivent être respectées dès à présent. Nous devons aussi continuer de faire en sorte que l'OMC soit une organisation ouverte et transparente. L'accès d'observateurs extérieurs à la présente réunion ministérielle va dans ce sens. Nous aborderons plus à fond ces questions, ainsi que d'autres, au cours des séances de travail.

Le public aurait davantage confiance dans l'honnêteté des décisions prises en matière de marchés publics si tous les pays membres de l'OMC adhéraient à des normes de base en matière de transparence et de respect des formes régulières.

et

économique qui en résulte devraient ouvrir sur un meilleur respect des droits de l'homme fondamentaux qui sont au coeur de notre proposition au sujet des normes de travail fondamentales.

Nous ne proposons ni un accord sur les salaires minimums, ni des changements qui risqueraient de faire perdre aux pays producteurs à bas salaires leur avantage comparatif, ni le recours à des mesures protectionnistes pour mettre en application les normes du travail. Nous proposons que les problèmes des travailleurs, qui redoutent que la libéralisation du commerce ne conduise à des distorsions, soient pris en compte dans un programme de travail modeste à l'OMC. La libéralisation du commerce n'est possible que s'il existe un soutien au niveau national; ce soutien et celui dont l'OMC fait l'objet ne feront que s'effriter si nous ne sommes pas en mesure de prendre en compte les problèmes des travailleurs et de montrer que le commerce mène à une prospérité tangible.

L'avenir ne manque pas de défis, mais je suis extrêmement optimiste. Nous pouvons cette semaine lancer un fort message attestant que l'OMC a la volonté et la détermination d'aller de l'avant et qu'elle est prête à devenir l'institution forte, dynamique et pragmatique que nous voulons tous qu'elle soit. En nous attelant énergiquement à la tâche, nous serons en mesure de perpétuer la tradition historique de libéralisation du commerce à laquelle nous sommes attachés.